



**Contre les politiques d'austérité et la
criminalisation de l'action syndicale,
nous avons toutes les raisons
de nous mobiliser :**

le 2 décembre 2015
pour le progrès social

Des milliers de salariés sont menacés de perdre leur emploi, à l'exemple des personnels d'Air France, de la SNCM, de Saint Louis Sucre, du Grand Conseil de la Mutualité, Nexcis, Casino Port Saint Louis... A cela s'ajoutent les milliers de suppressions de postes suite aux restructurations dans le secteur public comme le privé : Orange, SNCF, La Poste, l'Education Nationale, Total La Mède, les Hôpitaux Publics, la Santé Privée, la Construction, le Port, l'Energie, les Collectivités Territoriales...

Cette violence patronale et gouvernementale suscite colère et indignation qui se traduisent par des actions collectives.

Après nos Camarades de Roanne, de l'Energie, d'Eiffage, des Prud'hommes... 16 salariés d'Air France sont trainés devant le tribunal le 2 décembre ! Leur faute ? Avoir manifesté leur refus de perdre leur emploi !

C'EST INACCEPTABLE !

C'est bien l'ensemble des militants, syndiqués et salariés qui sont victimes de cette répression visant à museler l'action syndicale afin de ne pas répondre aux revendications légitimes portées par le monde du travail et ses représentants.

LA CGT 13 APPELLE LES SALARIES, RETRAITES, PRIVES D'EMPLOI A SE MOBILISER LE 2 DECEMBRE 2015 SUR LA JOURNEE ET A CONVERGER A 14 H - PLACE DU GENERAL DE GAULLE -

AGISSONS ENSEMBLE POUR :

- la défense des emplois et un plan d'urgence pour l'emploi dans les Bouches du Rhône,
- l'augmentation des salaires, des pensions et minima sociaux,
- la retraite à 60 ans à taux plein,
- le maintien et le développement de nos activités, de nos industries et des Services Publics,
- un financement de la Protection Sociale répondant aux besoins de tous,
- la reconnaissance des métiers pénibles,
- les libertés syndicales.

Mobilisons-nous pour dénoncer la politique libérale du patronat et du gouvernement qui remet en cause les droits des salariés au travers de :

- la casse du Code du Travail,
- la criminalisation de l'action syndicale.

**LA CGT DES BOUCHES DU RHONE RESTERA MOBILISEE POUR STOPPER CES ATTAQUES
CONTRE LES DROITS ET LIBERTES, CES REGRESSIONS SOCIALES
ET GAGNER UNE AUTRE REPARTITION DES RICHESSES PORTEUSE DE PROGRES SOCIAL.**

**RASSEMBLEMENT MERCREDI 2 DECEMBRE 2015
14 H - Place du Général De Gaulle**